

**PROVINCE DE L'EST  
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG  
COMMUNE D'ABONG-MBANG**



**REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE**

BP : .....Abong-Mbang  
Tél : 00 237.....  
Fax : 00 237.....  
E-mail :

# Monographie de la Commune d'ABONG-MBANG

## Etat des lieux prospectif



## Sommaire

Sigles et abréviations.....	5
Carte du Cameroun.....	6
Le mot du Maire.....	7
<b>Première partie: Présentation du cadre institutionnel.....</b>	<b>8</b>
Introduction .....	8
Les limites administratives.....	8
Données administratives.....	8
Historique des responsables municipaux ayant servi à la tête de la Commune d'Abong-Mbang.....	9
Les moyens d'action de la mairie.....	9
Les services administratifs opérationnels à Abong-Mbang.....	11
Les Structures socioéconomiques d'encadrement des populations.....	15
Les organisations de la société civile (OSC) .....	15
Les organismes internationaux .....	16
Les églises, les religions, les croyances, us et coutumes.....	16
Les partis politiques.....	17
<b>Deuxième partie : Présentation générale de la commune d'Abong-Mbang.....</b>	<b>18</b>
Le milieu physique.....	18
Situation géographique.....	18
Climat.....	18
Hydrographie.....	18
Flore et faune.....	18
Relief et sol.....	19
Le milieu humain.....	19
Bref aperçu historique.....	19
Démographie.....	19
<b>Troisième partie : La situation socio-économique.....</b>	<b>21</b>
Economie locale.....	21
Agriculture.....	22
Atouts et contraintes de l'agriculture.....	26
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'agriculture.....	26
Élevage.....	26
Pêche.....	27
Atouts et contraintes de la pêche et de l'élevage.....	27
Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'élevage.....	27
L'industrie.....	27
L'artisanat.....	27
Atouts et contraintes de l'industrie et de l'artisanat.....	28
Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'industrie et de l'artisanat...	28
Le tourisme.....	29
Les sites touristiques.....	29
Les structures d'accueil .....	29
Les restaurant - bars - cabarets.....	30
Transport.....	30
Atouts et contraintes du tourisme.....	30
Axes de travail à explorer pour développer le domaine du tourisme.....	31
Urbanisme et habitat.....	31
Urbanisation.....	31
La couverture en eau potable.....	32

Electrification urbaine et rurale.....	32
Hygiène et assainissement .....	33
Atouts et contraintes de l'urbanisme et d'habitat.....	35
Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'urbanisme et d'habitat.....	35
Infrastructures de base.....	35
Carte scolaire et universitaire.....	35
Enseignement maternel et primaire public.....	36
Enseignement maternel et primaire privé confessionnel et laïque.....	36
Enseignement secondaire public par filière.....	37
Enseignement secondaire privé par filière.....	38
Secteur informel .....	38
Enseignement professionnel public.....	39
Centre de formation professionnelle.....	39
Atouts et contraintes de l'éducation.....	40
Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'éducation.....	40
Santé et infrastructures sanitaires.....	40
Les hôpitaux.....	40
Les Centres de Santé Intégrés.....	41
Les cliniques.....	41
Les maladies les plus courantes dans la commune d'Abong-Mbang.....	41
Atouts et contraintes du secteur de la santé.....	41
Axes de travail à explorer pour développer le domaine de la santé.....	42
Transport et communication.....	42
Le réseau routier.....	42
Le transport urbain et interurbain.....	43
La télécommunication.....	43
Equipements sportifs.....	43
Annexe 1 : Bibliographie.....	44
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.....	45
Annexe 3 : Liste des Conseillers Municipaux de la mandature 2007 – 2012.....	47
Annexe 4 : Liste des Quartiers de la ville d'Abong-Mbang.....	48
Annexe 5 : Liste des villages de la commune d'Abong-Mbang.....	48
Annexe 6 : Liste des Associations membres du RAFABOM.....	49
Annexe 7 : Liste des associations de développement.....	50
Annexe 8 : Liste des GIC et Associations actifs dans le domaine agropastoral et la santé .....	51
Annexe 9 : Liste des membres de l'Union des GIC SEGA .....	52

## **Sigles et abréviations**

ACTRAB : Association des Chefs Traditionnels Bebind  
AMECO : Amicale de la Commune  
ASDELAM :  
ASSEJA : Association Enfants Jeunes et Avenir  
CADDAP : Centre d'Appui pour le Développement Durable des Autochtones Pygmées  
CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
CRTV : Cameron Radio and Television  
CSI : Centre de Santé Intégré  
CSTC : Confédération Syndicale des Travailleurs Camerounais  
EPC : Eglise Presbytérienne du Cameroun  
Ets : Etablissement  
IAI : Institut Africain d'Informatique  
MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
PMI : Protection Maternelle et Infantile  
PNVRA : Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles  
PPTTE : Pays Pauvres Très Endettés  
RAFABOM : Réseau des Associations Féminines d'Abong-Mbang  
RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais  
SAR/SM : Section Artisanale Rurale/Section Ménagère  
SNEC : Société Nationale de l'Eau du Cameroun  
UFA : Unités Forestières d'Aménagement  
USLC : Union des Syndicats Libres du Cameroun  
VIP : Very Important Personality

### Introduction

La ville d'Abong Mbang, chef lieu du Département du Haut-Nyong et de la Commune du même nom est située à 114 km de Bertoua le Chef lieu de la Province de l'Est et à 236 km de la ville de Yaoundé, la capitale politique et administrative du Cameroun. La Commune d'Abong-Mbang est traversée par la Route Nationale n°10 qui relie la ville d'Abong-Mbang à Yaoundé et à Bertoua. Cette même route conduit vers deux pays limitrophes du Cameroun à savoir le Tchad et la République Centrafricaine. Grand carrefour entre les provinces de l'Est et du Centre, ville de transit par excellence, Abong-Mbang se caractérise par son accueil chaleureux et son hospitalité. La commune d'Abong-Mbang s'étend sur une superficie de 11 340 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à environ 30.381 habitants dont plus de la moitié vit dans la ville d'Abong-Mbang. Cette population est essentiellement agricole. Dans sa configuration urbanistique, la ville d'Abong-Mbang, qui est subdivisée en 11 quartiers, présente une partie urbaine et une large zone rurale. C'est ce contraste qui fait son charme. Tandis que la partie rurale de la commune est constituée de 30 villages ayant chacun à sa tête un Chef traditionnel de 3<sup>e</sup> degré.

#### 1.1. Les limites administratives

Située à la Province de l'Est dans le Département du Haut-Nyong, la Commune d'Abong Mbang est limitée au Nord par les Communes de Doumé et d'Angossas, Sud par la Commune de Messamena, à l'Est par la Commune de Mindourou et à l'Ouest par la Commune d'Atok. Elle couvre une superficie de 11.250 km<sup>2</sup>.

#### 1.2. Données administratives

La Commune d'Abong Mbang a été créée en 1955 par le décret N°230/1955.

- **L'organe exécutif**

L'organe exécutif comprend le Maire et ses deux adjoints tous élus au sein du Conseil Municipal pour un mandat de cinq ans renouvelables. L'Exécutif municipal actuel est dirigé par une équipe issue du double scrutin législatif et municipal du 22 juillet 2007. Il est constitué ainsi qu'il suit :

- Monsieur MOAMOSSE SAKANDELA Gustave, Maire.
- Madame AMPANG épouse NKAMSAO Elise, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire
- Monsieur NDJOBODA Elie, 2<sup>e</sup> Adjoint au Maire

Il convient de noter que le Maire et son deuxième adjoint son à leur deuxième mandat consécutif.

- **L'organe délibérant**

Le Conseil municipal qui est l'organe délibérant de la commune compte 25 Conseillers municipaux. Il est structuré en trois commissions à savoir :

- La commission des finances ;
- La commission des grands travaux ;
- La commission des affaires sociales et culturelles.

**1.3. Historique des responsables municipaux ayant servi à la tête de la Commune d'Abong-Mbang depuis 1958 est présenté dans le tableau ci-dessous :**

Période	Maire	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire	2 <sup>e</sup> Adjoint au Maire
1955 - .....	..... Sous Préfet Maire	.....	.....
1967 - .....	MALOUMA (Député Maire)	.....	.....
1970 - 1984	André ATEBA MVONDO	NGOASSE ZIMA	.....
1985 - 1990	ZEMBA MEWOANDE Pierre	ABATE NDONDO	MEZI EFOUDOU
1992 - 1994	NGBAMINE NGBAMENE Zacharie	ABATE NDONDO	ZOK NTAH
1996 - 2002	BIATEL EBOHE Jules Alain	ZOK DOULE PIAL Germain	MENKOE Valère
1997 - 2002	MOAMOSSE SAKANDELA Gustave	NKOawe Jean Gérard	NDJOBouda Elie
2007 - 2012	MOAMOSSE SAKANDELA Gustave	Madame AMPANG épouse NKAMSAO Elise	NDJOBouda Elie

Il convient de relever que la palme d'or du plus long règne est détenue par Monsieur ATEBA MVONDO qui a passé 18 ans à la tête de cette commune. Tandis que Monsieur ZEMBA MEWAN avait quant à lui entrepris les travaux de lotissement de la ville.

**1.4. Les moyens d'action de la mairie**

Les moyens d'action sont présentés ci-dessous en cinq grandes catégories à savoir :

- Organisation des services municipaux ;
- Ressources humaines ;
- Le sommier immobilier ;
- Le matériel roulant ;
- Les moyens financiers ;
- Outil de communication.

*a). Organisation des services municipaux*

Les services municipaux qui concourent à l'accomplissement des missions de la mairie d'Abong-Mbang sont constitués de :

- Secrétariat Général :  
Le Secrétariat Général comprend deux grands bureaux à savoir :
  - i. Le Bureau Administratif qui compte en son sein : Le Renseignement et accueil, l'Etat-civil, le Recensement, le Courrier.
  - ii. Le Bureau financier constitué de la Section Mandatement et de la Section Ordre de recette
- La Recette Municipale

La Recette Municipale est constituée de la Caisse et Comptabilité, du Bureau de recouvrement et du Tenancier de quittanciers.

- Les Services Techniques

Les Services Techniques sont subdivisés en deux grands secteurs à savoir :

- i. le Service d'hygiène doté de deux sections : la Section Hygiène et Assainissement et la section Police Municipale
- ii. la Section Garage Municipal

b). *Ressources humaines*

L'état du personnel employé par la mairie d'Abong-Mbang comprend 49 personnes réparties ainsi qu'il suit :

Le personnel permanent est constitué de 17 personnes dont :

- 3 cadres ;
- 14 agents décisionnaires.

Tandis que le personnel temporaire qui compte 32 agents se repartit de la manière suivante :

- Police municipale : 12 agents
- Enseignants vacataires : 18 agents
- Agents affectés au service de la santé : 1 agent
- Agent affecté à la bibliothèque de Nkolvolan : 1 agent

c). *Le sommier immobilier*

Le sommier immobilier de la mairie d'Abong-Mbang est constitué de :

- Un bâtiment des services municipaux ;
- Quinze bâtiments contenant des stands du marché municipal et de la Gare routière : Sept bâtiments construits en dur, cinq sont en planches, un en tuile et deux en semi dur ;
- Trois toilettes publiques dont une non fonctionnelle au marché et deux en cours de construction à la gare routière ;
- La résidence du Secrétaire Général ;
- Un bâtiment des services d'Etat-civil ;
- Un magasin à 4 appartements ;
- Un grand hangar avec 2 bureaux ;
- Une menuiserie municipale avec deux appartements.

d). *Le matériel roulant*

Le parc automobile de la mairie d'Abong-Mbang est constitué de :

- Un pick-up de marque Toyota Hilux double cabine 4x4 diesel neuf ;
- Deux camions bennes de marque Toyota 6000 dont l'un en bon état et l'autre en état passable.

e). *Les moyens financiers*

L'évolution du compte administratif mairie d'Abong-Mbang au cours des quatre dernières années affiche les recettes effectives suivantes :

<b>Année</b>	<b>Recette effective (en Fcfa)</b>
2004	140 889 141
2005	216 252 224
2006	173 875 665
2007	156 962 672

*f. Outil de communication*

Depuis environ 3 ans, la mairie d'Abong-Mbang a créé Metoung FM, une radio communale qui émet tous les jours de 5h<sup>30</sup>, à 22 h<sup>00</sup>, la fréquence 98.0. Elle fait les relais de la chaîne nationale de la CRTV aux heures des informations. En phase expérimentale, cette radio attend toujours son autorisation définitive.

**1.5. Les services administratifs opérationnels à Abong-Mbang**

La ville d'Abong-Mbang, chef lieu de la commune du même nom est aussi le chef lieu du Département du Haut Nyong. De par ce statut administratif, elle accueille des nombreux services déconcentrés de l'Etat représentés par les délégations départementales et les délégations d'arrondissement. On y dénombre aussi de nombreuses institutions privées. Le tableau ci-dessous ressort la liste de ces différents services en fonction de leur statut :



Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Abong-Mbang		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture</li> <li>- Sous-préfecture</li> <li>- Mairie</li> <li>- Chefferies traditionnelles</li> <li>- Chefferies de quartiers</li> </ul>		
Ministère des Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégation Départementale</li> <li>- Maison de la Femme</li> <li>- Centre Social d'Abong-Mbang</li> </ul>		
Ministère des Domaines et des Affaires Foncières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégation Départementale</li> <li>- Service départemental du cadastre</li> </ul>		
Ministère de la Défense	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compagnie de Gendarmerie</li> <li>- Brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale</li> <li>- Peloton routier mobile</li> <li>- Infirmerie de garnison</li> </ul>		
Ministère des Postes et Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau des Postes d'Abong-Mbang</li> <li>- Cam Post</li> <li>- CAMTEL (City Phone)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Antenne MTN</li> <li>Antenne Orange</li> </ul>	
Ministère des Finances et du Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle financier</li> <li>- Recette des finances</li> <li>- Recette Municipale</li> <li>- Centre Départemental des Impôts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédit National du Centre (CRENAC)</li> <li>- Coopérative pour l'Épargne, le Crédit et le Développement (COOPECD)</li> <li>- Express Union</li> </ul>	
Ministère de la Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de Santé du District d'Abong-Mbang</li> <li>- Hôpital d'Abong-Mbang</li> <li>- La morgue d'Abong-Mbang</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hôpital de Nkolvolan (protestant)</li> <li>- Clinique du Dr Ndonnang</li> <li>- Clinique de l'espoir (catholique)</li> <li>- Cabinet Médical Chinois</li> <li>- GIC Polyclinique Remy</li> <li>- Mutuelle de santé sans frontière (Antenne Provinciale de l'Est)</li> <li>- GIC DS santé</li> </ul>	
Ministère des Travaux Publics	Délégation Départementale		
Ministère de l'Éducation de Base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégation Départementale</li> <li>- Délégation d'Arrondissement</li> <li>- Inspection Départementale de l'Éducation de Base</li> <li>- Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base</li> </ul>		

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Abong-Mbang		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Délégation Départementale	Centre Chantal BIYA pour les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication d'Abong-Mbang/ IAI Cameroun	Le Centre Chantal BIYA est un centre multimédia inauguré le 14 juin 2008. Il offre l'accès à l'Internet et des formations en informatique.
Ministère du travail et de la Sécurité Sociale	- Délégation Départementale - Guichet de la CNPS	Les syndicats : - CSTC (Union Départementale des Syndicats du Haut-Nyong), - USLC	
Ministère de la Justice	- Palais de justice - Prison Principale d'Abong-Mbang - Tribunal d'Abong-Mbang - Parquet d'instances	➤ <u>Huissiers de justices</u> - Etude de Maître Bilongo Léontine - Etude de Maître Tchamba Esther - Etude de Maître Youbi Siméon - Etude de Maître Eyébé - Etude de Maître Mboulana Philibert - Etude de Maître Ntou Roland - Etude de Maître Awono Ateba François - Etude de Maître Medzo Vincent de Paul - Etude de Maître Onana Onana Léandre - Etude de Maître Jean Paul Bikoun ➤ <u>Notaire :</u> - Etude Maitre Malagal Siewe	
Ministère des Forêts et de la faune	- Délégation Départementale - Poste de contrôle forestier		
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature	Délégation Départementale		
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	- Délégation Départementale - Délégation d'Arrondissement - Base Phytosanitaire de l'Est - PNVRA - Ecole des Techniciens Agricoles (ETA)	ADER	
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales	- Délégation Départementale - Délégation d'Arrondissement		

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Yokadouma		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	- Délégation Départementale - Centre de Promotion de la Femme et de la Famille		
Ministère des Sports et de l'Education Physique	Délégation Départementale		
Ministère de la communication	- Délégation Départementale - Radio Metoung FM (radio communale)		Un Correspondant de la CAMNEWS basé à Abong-Mbang couvre le Département du Haut-Nyong
Ministère de la Jeunesse	- Délégation Départementale - Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle		
Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire	Délégation Départementale		
Ministère du Commerce	Délégation Départementale		
Ministère des Transports	- Délégation Départementale - Gare routière Municipales	1. Des agences de Voyage : - Orient Voyages - Abong-Mbang Car - Abong-Mbang Express - Melo Voyages 2. Des motos taxis 3. Des taxis brousses	
Ministère de l'Eau et de l'Energie	- Délégation Départementale	- SNEC - AES SONEL - Essencerie « Station Total »	Des vendeurs clandestins de carburant et lubrifiants opèrent dans la ville d'Abong-Mbang et dans les villages aux abords des grands axes routiers
Délégation Générale à la Sûreté Nationale	- Commissariat Spécial - Poste de sécurité		

## 1.6. Les Structures socioéconomiques d'encadrement des populations

Plusieurs organisations de la société civile, des organismes internationaux ainsi que les partis politiques sont actifs dans le territoire de la commune d'Abong-Mbang. Dans la première catégorie, on retrouve notamment les associations de développement, les associations culturelles, les GIC, les Unions des GIC et les ONG.

### ***Les organisations de la société civile (OSC)***

Nous avons pu classifier les OSC en quatre grandes catégories à savoir :

- L'association de développement

Nous avons identifié 13 associations locales communément appelées « ONG » opérant dans les domaines variés du développement ainsi que 34 associations de base.

- Les associations socioculturelles

Les 34 organisations de ce type ont été répertoriées. Elles regroupent les tontines, les associations des ressortissants, les groupes culturels, les comités de développement, les associations des jeunes et des femmes. Toutes ces associations se sont constituées en un réseau appelé Réseau des Associations Féminines d'Abong-Mbang, « RAFABOM » (voir les listes en annexe). En outre, il faut citer l'Association des Chefs Traditionnels Beband (ACTRAB).

- Les Comités de santé :

Les structures de cette catégorie qui existaient dans le District de santé d'Abong-Mbang ont été toutes dissoutes suite à une décision de la tutelle. Le processus de leur restructuration et de relance est en cours.

- Les GIC, les Unions des GIC et les Coopératives : (voir liste détaillée en annexe) :

Sur l'ensemble du territoire de la commune d'Abong-Mbang, nous avons identifié au total 25 GIC actifs dans le domaine agropastoral, l'apiculture et 1 dans le domaine de la santé. Parmi eux, 6 GIC se sont regroupés pour former une Union des GIC.

- Les ONG de développement :

Ces structures sont actives à Abong-Mbang, soit à travers une représentation locale, soit en intervenant de manière ponctuelle. Il s'agit de :

- Plan Cameroun : Droits et dignité des Bakas, éducation de base ;
- ASSEJA (ONG Agréée) : Identification et appui aux orphelins du VIH/SIDA, insertion socioéconomique des jeunes ;
- Arc-En-Ciel (ONG Agréée) : Développement local, santé, assainissement urbain, formation ;
- Aide aux Lépreux (ALES).

- Les syndicats :

Deux organisations syndicales sont présentes à Abong-Mbang à savoir :

- CSTC : Organise beaucoup de rencontres de sensibilisation sur les droits des travailleurs. On la voit aussi régulièrement au tribunal d'Abong-Mbang pour la défense de la cause des travailleurs.
- USLC : seulement active lors de la participation aux défilés.

### ***Les organismes internationaux :***

World Wild Fund (WWF) est la seule organisation internationale qui appuie l'Association Terre et Vie installée à Abong-Mbang pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation environnementale dans les écoles de la commune de Mindourou.

### ***Les églises, les religions, les croyances, us et coutumes***

Les Pygmées Baka croient en l'existence d'un Esprit appelé « Djengui » qui peut être invoqué à travers des rites traditionnels suprême. Différentes confessions religieuses dites conventionnelles opèrent aussi dans le territoire de la commune d'Abong-Mbang essentiellement dans les secteurs de la spiritualité, de l'éducation, de la santé et du développement. Nous les avons distinguées et regroupées en trois grandes catégories ci-dessous :

#### *Les chrétiens*

Parmi les chrétiens, on peut distinguer :

- L'église catholique romaine : Outre la cathédrale Saints Pierre et Paul de la ville d'Abong-Mbang, on trouve aussi un monastère ainsi que la paroisse Notre Dame de Fatima ;
- L'Eglise Presbytérienne du Cameroun ;
- L'Eglise Adventiste du 7<sup>e</sup> jour ;
- L'Eglise Evangélique du Cameroun ;
- L'Eglise Presbytérienne Orthodoxe ;
- Les Témoins de Jéhovah.

#### *Les musulmans*

- L'islam

#### *Les églises d'éveil*

- La Communauté Missionnaire Internationale ;
- La Vraie Eglise de Dieu ;
- Assemblée de Réveil ;
- Les Pentecôtistes.

Seulement trois les partis politiques ci-dessous sont présents sur le territoire de la commune d'Abong-Mbang :

- Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C.) ;
- Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (U.N.D.P) ;
- Social Democratic Front (SDF).

## **Deuxième partie : Présentation générale de la commune d'Abong-Mbang**

---

### **2.1. Le milieu physique**

#### **2.1.1. Situation géographique**

#### **2.1.2. Climat**

La Commune d'Abong-Mbang est située dans la région équatoriale de type forestier avec deux saisons sèches et deux saisons de pluies. La hauteur moyenne annuelle des précipitations varie entre 1.600 mm et 2000 mm. La grande saison des pluies s'étend de mi-août à mi-novembre, tandis que la petite saison des pluies va d'avril à juin. La grande saison sèche se situe entre mi-novembre et mars et la petite saison sèche sévit entre juin et juillet. La température moyenne annuelle oscille entre 23° C et 28° C avec une forte humidité atmosphérique tout au long de l'année.

#### **2.1.3. Hydrographie**

L'hydrographie est dominée par le fleuve Nyong qui traverse la ville d'Abong-Mbang dans sa partie Nord. Tandis que la partie Sud de la ville est inondée au quartier Mboulé par Nkwam le lac marécageux qui se déverse dans le Nyong. Les activités de pêche artisanale se développent sur le fleuve Nyong. Alors que Nkwam est un étang abandonné. Ces eaux qui encerclent la ville d'Abong-Mbang rendent l'espace habitable exigu et limitent considérablement toutes possibilités d'extension de la ville. Le fleuve Nyong avec ses mangroves constitue un potentiel touristique nautique si ses berges sont mises en valeur.

#### **2.1.4. Flore et faune**

La végétation de la commune d'Abong-Mbang est influencée par le climat équatorial de type forestier avec une présence d'une grande forêt dense. Elle est dominée par la forêt équatoriale qui regorge des espèces de bois exploitées telles que le Maobi et l'ayous. La forêt a été suffisamment exploitée si bien que seuls les villages Madouma et Kwamb bénéficient encore des UFA à côté desquelles il y a des activités de coupe sauvage clandestine. On y trouve aussi des nombreux produits non ligneux tels que les champignons sauvages, les vers blancs, les chenilles, les escargots, les mangues sauvages, les fruits de Moabi, le Ndjanssang, le rotin, les plantes médicinales, le miel sauvage, les fibres de raphia, les fruits sauvages, le koko (l'okok), les noisettes, etc.

Concernant la faune, nous avons distingué la faune terrestre et la faune aquatique. La faune terrestre se retrouve principalement dans la forêt. Elle comprend des mammifères, des reptiles, des ruminants, des primates, des rongeurs, des nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux. On y trouve des animaux tels que l'antilope, le rat palmiste, le hérisson, la biche, le porc-épic, le lièvre, le pangolin, la tortue, le sanglier, l'écureuil. Il y a aussi des oiseaux tels que la perdrix, la pintade, le toucan, le perroquet, le corbeau, etc. Parmi les primates, on peut citer le singe, le chimpanzé et les babouins. Il convient de relever la présence des reptiles tels que les serpents (la vipère, le mamba vert, le boa), le varan, les lézards, etc.). A cela, il faut ajouter des nombreux types d'insectes comme les papillons, les chenilles, les criquets, les mille pattes, les escargots, etc.

Pour ce qui est de la faune aquatique, elle compte des hippopotames, les crocodiles et plusieurs espèces de poissons de fleuve (carpe) et d'eau douce tels que le silure, le poisson vipère.

La chasse est pratiquée par les populations villageoises autochtones selon les techniques traditionnelles de piège. Tandis que les braconniers ont recourt aux armes à feu. Mais comme partout ailleurs leurs activités sont combattues par les autorités administratives à travers la création des réserves et des parcs naturels pour protéger certaines espèces en voie de disparition.

### **2.1.5. Relief et sol**

Le relief de la commune d'Abong-Mbang est légèrement ondulé avec des pics culminant à une altitude ne dépassant pas 600 m. Les sols sont ferrallitiques et latéritiques argileux rouges. Etant située dans la forêt équatoriale, les sols de la commune d'Abong-Mbang sont de type forestier très perméable et riche en humus, fertiles et favorables à l'agriculture. Les alluvions et les sols sablonneux sont présents sur les berges du fleuve Nyong et dans les bas-fonds marécageux.

## **2.2. Le milieu humain**

### **2.2.1. Bref aperçu historique**

La ville d'Abong-Mbang, jadis un petit village, était un pôle d'attraction commercial au bord du fleuve Nyong alors navigable, où les populations venaient s'installer pour vendre leurs produits. Elle a été créée par les colons Allemands vers l'année 1920. Les premières bâtisses remarquables d'alors étaient la Résidence du Chef de Région, la prison, l'Hôpital, la Gendarmerie, l'Ecole Régionale et le Stade qui avait été construit en 1923. Abong-Mbang est une appellation qui découle de la déformation de « Bounlou Mbang ». Mbang est le nom de l'arbre IROKO, tandis que Bounlou veut dire source naturelle, puits. Ainsi Bounlou Mbang signifie en langue vernaculaire des autochtones la source qui coule aux pieds de l'Iroko.

La commune d'Abong-Mbang a été créée en 1955. Mais le premier Exécutif communal a été mis en place à partir de 1958.

Abong-Mbang a été érigé en Arrondissement d'Abong-Mbang en 19.....

Et elle est devenue le chef lieu du Département du Haut-Nyong en 19.....

### **2.2.2. Démographie**

La population de la commune d'Abong-Mbang est estimée à environ 30.381 habitants, population essentiellement agricole. Plus de la moitié de cette population vit dans la ville d'Abong-Mbang.

Dans sa composition sociologique, cette population est constituée de deux groupements autochtones à savoir les Beband et Baka. Le groupement Beband est une branche de la population Bantou, tandis que les Baka comptent en leur sein une population Pygmée. L'appellation Baka proviendrait de « Bakana » qui désigne un oiseau qui se perche un peu partout.

Selon la légende, les Beband seraient venus de l'Egypte. Après plusieurs vagues migratoires, cette communauté ayant à sa tête EFOUDA comme Chef Supérieur, se serait d'abord installée aux environs d'Atok. Elle comprenait deux grandes familles : les Beband et les Mboanz. Avec les découpages administratifs, ces deux familles ont été séparées.

Les Bebend sont restés sur l'axe centrale de la Route Nationale N°10 ; alors que les Mboanz se retrouvent du côté du district du même nom et à Doumé.

Dans les villages, la population est majoritairement autochtone, alors que la ville d'Abong-Mbang du fait de son caractère administratif et commercial, cette population est cosmopolite. Outre les populations autochtones, on retrouve aussi des allogènes qui peuvent être regroupés en deux catégories :

- Les allogènes d'origine Camerounaise : il s'agit d'abord des ressortissants des autres départements de la province de l'Est (Boumba et Ngoko, Kadey, Lom et Djerem) tels que les Maka, les Baya, les Kaka, les Ayong Yerop, les Ebessep, les Kozimé, les Badjoué, les Bikélé, les Abakoum, les Ndjem, les Zimé, etc. Ensuite les ressortissants des autres provinces du Cameroun : les Douala, les Mbo, les Bamoun, les Ewondo, les Bamiléké, les Bamoun, les Bassa, les Haoussa, les Mbororo, les Bamiléké, les Anglophones, etc. ;
- Les populations de nationalité étrangère : les Centrafricains, les Congolais, les Tchadiens, les Maliens, les Nigériens, etc. On note aussi la présence de quelques occidentaux.



### 3.1. Economie locale

Du fait qu'elle est traversée par la route nationale N°10 qui est aussi une route internationale reliant le Cameroun à deux pays limitrophes, le Tchad et la République Centrafricaine, la commune d'Abong-Mbang enregistre un grand trafic routier qui favorise la circulation des biens et des personnes. Abong-Mbang est une commune essentiellement rurale et son économie est dominée par l'agriculture de type équatorial, majoritairement paysanne, tournée vers l'autosubsistance. Il s'y développe aussi les cultures pérennes telles que le cacao, le café et le palmier à huile sur des petites et moyennes exploitations. Si le café commence à être abandonné et le palmier à huile qui est en introduction et qui prend de l'envol, la culture du cacao reste prioritaire. Dans la forêt, outre l'exploitation forestière artisanale, les populations mènent les activités de chasse et de collecte des produits forestiers non ligneux. Le braconnage qui menace de disparition certaines espèces protégées est fortement combattu par les autorités. La pêche artisanale est pratiquée sur le fleuve Nyong surtout en saison sèche.

La ville d'Abong-Mbang concentre l'essentiel des activités commerciales, industrielles et de services. On y trouve des grands magasins tels que :

- Les quincailleries alimentations : Ets Foukou et Ets Prince Confort
- Librairie papeterie : Ets Mbounga
- Quincailleries : Quincaillerie ZAPA et Quincaillerie Centrale
- La vente des produits phytosanitaires : Ets ADER
- Supermarché : Coin Horizon

Le commerce de proximité est concentré dans la ville d'Abong-Mbang, le chef lieu de la commune, autour des 5 marchés d'importance variée :

- Le grand marché municipal ouvert tous les jours, du matin au soir, constitué des stands avec boutiques, des hangars et des espaces de vente en plein air ou se côtoie le commerce formel et informel, la vente des produits manufacturés, des vivres, des quincailleries et des produits artisanaux. Il existe aussi des activités de services tels que le secrétariat public, les salons de coiffure, les petits restaurants, etc. ;
- Le petit marché du quartier Mboulé qui ne se tient que la nuit ;
- La Gare routière ;
- L'esplanade de la Prison d' Abong-Mbang ;
- Le petit marché du Carrefour Shell au quartier Haoussa qui se tient tous les jours entre 4 heures 30 et 6 heures du matin.

Outre ces pôles commerciaux urbains, il existe aussi un petit marché à l'hôpital de Nkolvolan. La commune n'organise pas de marché périodique.

En terme de services, on note la présence se concentrent d'une station d'essencerie, des salons de coiffure, les ateliers de couture, les petits restaurants, les secrétariats publics, les call box, etc.

Dans la ville d'Abong-Mbang, il n'est pas rare de rencontrer aussi la présence des petits élevages (porc, volailles, mouton et chèvres) où les animaux sont laissés en divagation et une petite agriculture urbaine menée sur des terrains non bâtis ou aux abords des routes.

L'agriculture urbaine est combattue ces derniers temps par les autorités dans le cadre des opérations d'hygiène et de salubrité publiques.

### **3.1.1. Agriculture**

La commune d'Abong-Mbang est située dans la zone équatoriale de type forestier avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches. La formation végétale dominante est la forêt semi décidue bien drainée. Son sol est fertile et ne nécessite pas l'utilisation d'engrais chimiques. La majorité d'agriculteurs pratiquent des cultures itinérantes sur brûlis avec des longues périodes de jachères (allant jusqu'à 5 ans). Avec l'appui du MINADER, à travers certains programmes, on remarque le développement de la culture du palmier à huile, du bananier plantain, des racines et tubercules et du maïs.

Les programmes « maïs » et « bananier plantain » sont très bien lancés. Quant au programme « Racines et tubercules », il est aussi bien lancé parce que la culture du macabo est rentable.

L'agriculture est caractérisée ici par des petites exploitations familiales. Les types cultures pratiquées par les populations sont :

#### **- Les cultures vivrières :**

Le bananier plantain, la patate douce, le manioc, l'igname, l'arachide, le maïs, le macabo, etc.

#### **- Les cultures maraîchères :**

Dans la zone périurbaine de la ville d'Abong-Mbang, 3 maraichers mettent en valeur les bas fonds marécageux en cultivant des légumes, du piment, de la salade, du persil, de la pastèque, de la tomate, etc. D'autres cultivent essentiellement du piment dans les villages Oboul 1, Djenassoume et Ntimbé 2. Selon les services d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural, leur production n'arrive pas à couvrir la demande de la ville d'Abong-Mbang.

#### **- Les cultures pérennes fruitières :**

Les cultures pratiquées sont le café, le cacao, le palmier à huile et l'ananas. Le palmier à huile est en introduction tandis que le café est pratiquement abandonné du fait de la chute des prix et du désengagement de l'Etat.

#### **- Produits forestiers non ligneux (PFNL) :**

La commune d'Abong-Mbang étant située dans une zone équatoriale de type forestier, particulièrement, les forêts des villages Kwoamb, Sokamalam, Ntibe 1 et Nkoal sont riches en produits forestiers non ligneux tels que les vers blancs, les chenilles, les escargots, les mangues sauvages, les fruits de Moabi, le Ndjanssang, le rotin, les plantes médicinales, le miel sauvage, les fibres de raphia, les fruits sauvages, les champignons sauvages, le koko (l'okok), les noisettes. On peut aussi extraire de la résine et du latex de certains arbres. Ces différents produits qui sont encore sous exploités par les populations locales peuvent constituer des sources de revenus importants.

## Distributeurs des intrants et/ou du petit outillage agricoles

Il s'agit de deux structures implantées dans la ville d'Abong-Mbang qui vendent des produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, engrais), des semences et du petit outillage:

- ADER ;
- La Maison du cultivateur.

A côté de ces structures, on trouve aussi le GIC Amical d'Adouma, un multiplicateur de semences.

Les Postes agricoles identifiés et les villages de la Zone de vulgarisation de la commune d'Abong-Mbang sont :

Poste agricole	Zones de vulgarisation du Poste agricole
Ntoug	Ntoug, Ndjibe, Djodjok, Nkoual, Ankoung, Mazabe, Bamako et Bindanang
Djenassoume	Bagofid, Adouma, Anzié, Ntankuib, Djenassoume, Zoguembou, Nkouolou, Ankoa Bomb, Oboul 1 et Ntimbe 1
Mpempzok	Ayene, Madouma, Kwamb, Oboul 2, Sokamalam, Miang, Mpempzok 1, Mpempzok 2 et Ntimbe 2

Le poste agricole de Mpempzok, bien que créé, n'est pas encore opérationnel.

## Identification des programmes et projets de développement rural opérationnels dans le Département du Haut-Nyong

Des nombreux programmes et projets de développement rural dont peuvent bénéficier les producteurs d'Abong-Mbang sont actuellement en cours d'exécution soit par le MINADER, soit par des ONG. Les plus importants sont présentés dans le tableau ci-après :

N°	Intitulé du programme ou projet	Zone d'intervention	Structure d'exécution
1	Projet de Valorisation des Bas Fonds (PVBF)	Tous les 4 Département de la Province de l'Est	MINADER
2	Projet de Protection du Verger cacao-café		
3	Programme National d'Appui à la Filière Maïs		
4	Programme de Relance de la Filière Plantain		
5	Programme de Développement des Palmeraies Villageoises		
6	Programme PARI		
7	Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs		
8	Programme National de Développement des Racines et Tubercules		
9	Projet Champignon		

## Identification des filières porteuses de l'arrondissement :

Selon les sources à la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural les filières porteuses sont au nombre de quatre à savoir : le bananier plantain, les racines et tubercules, l'arachide et le maïs. L'analyse des problèmes spécifiques à chacune de ces filières est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nature des contraintes	Filières			
	Banancier plantain	Arachide	Racines et tubercules	Maïs
<b>Problèmes d'ordre techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dessèchement des tiges</li> <li>- Faible rendement</li> <li>- Pourriture des rejets après plantation</li> <li>- Rougissement des tiges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendement</li> <li>- Non levée des graines</li> <li>- Rabougrissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendement</li> <li>- Non maîtrise des techniques culturales</li> <li>- Pourriture des racines et tubercules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non maîtrise des techniques culturales</li> <li>- Jaunissement des feuilles</li> <li>- Noircissement des épis</li> </ul>
<b>Problèmes liés à l'acquisition des intrants de bonne qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible pouvoir d'achat des producteurs</li> <li>- Faible nombre des multiplicateurs des rejets</li> <li>- Points de vente éloignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gestion des stocks</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gestion des revenus</li> <li>- Mauvaise gestion des stocks</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement en semences améliorées</li> </ul>
<b>Problèmes liés à la commercialisation des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise organisation du marché</li> <li>- Enclavement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise organisation du marché</li> <li>- Enclavement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise organisation du marché</li> <li>- Enclavement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise organisation du marché</li> <li>- Enclavement</li> </ul>
<b>Problèmes liés à l'acquisition des infrastructures, équipements et matériels agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de revenus</li> <li>- Mauvaise gestion des revenus</li> <li>- Manque de subvention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de revenus</li> <li>- Mauvaise gestion des revenus</li> <li>- Manque de subvention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de revenus</li> <li>- Mauvaise gestion des revenus</li> <li>- Manque de subvention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau de revenus</li> <li>- Mauvaise gestion des revenus</li> <li>- Manque de subvention</li> </ul>
<b>Problèmes liés à la structuration des organisations paysannes (OP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esprit individualiste</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Non maîtrise des techniques d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esprit individualiste</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Non maîtrise des techniques d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esprit individualiste</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Non maîtrise des techniques d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Esprit individualiste</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Non maîtrise des techniques d'animation</li> </ul>
<b>Problèmes liés à la gestion des exploitations agricoles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gestion du temps</li> <li>- Mauvaise organisation des activités</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise gestion du temps</li> <li>- Mauvaise organisation des activités</li> </ul>
<b>Autres problèmes spécifiques aux exploitations de moyenne et grande importance</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de la main-d'oeuvre aux périodes de pointe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de la main-d'oeuvre aux périodes de pointe</li> </ul>

## **Atouts et contraintes de l'agriculture**

### **Atouts**

Les potentialités agricoles sont énormes parmi lesquelles, il convient de citer :

- L'existence de la Route Nationale N°10 qui stimule les ventes de la production ;
- Les conditions climatiques favorables ;
- Sols fertiles qui ne nécessitent pas l'utilisation des engrais ;
- Beaucoup de terres disponibles pour l'agriculture ;
- Développement des activités artisanales de transformation des produits agricoles ;
- Existence d'une demande en produits forestiers non ligneux peut constituer une source de revenus importante pour les populations pauvres.

### **Contraintes**

Les contraintes auxquelles fait face le secteur de l'agriculture sont :

- Transport : pas de moyens d'évacuer la production vers les grands centres de production ; enclavement des villages
- Commercialisation : pas de regroupement des produits par les producteurs lors des ventes ; inexistance des marchés périodiques ;
- Personnel d'encadrement peu nombreux au niveau des services de la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural : pas de moniteurs agricoles pour une vaste zone comme Abong-Mbang ;
- Manque de moyens logistiques à la Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
- Les terrains non mécanisables à cause de la forêt avec des souches des grands arbres ;
- Difficultés d'accès aux intrants : le projet semencier fournit des plants de caféier et des plants ainsi que les cabosses de cacao, mais en quantité insuffisante ;
- Faibles structuration et organisation du mouvement paysan ;
- Faible maîtrise des itinéraires de production ;

#### ➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'agriculture**

- Extension des palmeraies villageoises ;
- Relancer le projet cacao / café en prévoyant les intrants (pesticides) ;
- Valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- Promouvoir les cultures vivrières.

### **3.1.2. Elevage**

L'élevage est essentiellement de type familial de petit bétail (caprin, porc, volaille). Le bovin venant de la zone septentrionale du Cameroun est souvent en transit. Une petite portion est abattue sur place. En ville comme dans les villages, les animaux sont laissés en divagation. On note aussi une intense activité de chasse (braconnage) qui approvisionne les populations en viande de brousse. Le gibier communément rencontré sur les marchés d'Abong-Mbang est constitué de biche, singe, sanglier, la vipère, pangolin, porc-épic, l'antilope, etc.

### **3.1.3. Pêche**

La pêche artisanale (au filet ou à la ligne) est pratiquée sur le fleuve Nyong. Tandis que les femmes pratiquent la pêche par capture de poissons d'eau douce dans les marécages. Le poisson capturé est en partie consommé par les ménages et en partie vendu frais ou fumé. L'aquaculture n'est pas assez développée.

### **Atouts et contraintes de la pêche et de l'élevage**

#### **Atouts**

- Une hydrographie abondante (fleuve et nombreux marécages) ;
- Existence d'un marché à proximité (Abong-Mbang) ;
- Disponibilité des aliments pour bétail (herbes naturelles).

#### **Contraintes**

- Absence d'encadrement des pêcheurs et des petits éleveurs ;
- Indisponibilité du matériel adéquat (filet, pirogue) ;
- Pas de développement de la pisciculture ;
- Manque de formation des pêcheurs.

### **Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'élevage**

- Perfectionnement des techniques modernes de pêche et modernisation des embarcations ;
- Développement de la pisciculture ;
- Renforcer et encourager la création des centres d'alevinage.

### **3.1.4. L'industrie**

Concernant les activités industrielles, celles-ci tournent autour des scieries et de la transformation de bois. A côté des petits opérateurs de ce secteur d'activité, nous avons deux entreprises :

- Ets Groupe Oyal Entreprise ;
- Menuiserie ALEA.

Outre ces entreprises, il convient de citer aussi des cas des centres de formation qui mènent aussi des activités de production. Il s'agit de :

- La SAR/SM d'Abong-Mbang ;
- Le Lycée Technique d'Abong-Mbang ;
- Le Centre de formation des prêtres de Djow.

### **3.1.5. L'artisanat**

Le secteur de l'artisanat est très dynamique et présente des activités variées. Il couvre les domaines suivants :

- La transformation agroalimentaire :

Les activités menées à majorité par les femmes tournent autour de :

- La transformation des tubercules (fabrication de bâtons de manioc, le tapioca et le couscous) ;
- La production d'huile de cacao ;
- Le séchage et le fumage de poisson ;
- La fabrication des jus des fruits (citron, papaye et goyave). Activité menée surtout par les religieuses de la mission de Djow.
- La pâtisserie
  - Les boulangeries Haminou et Kabba.
- Savonnerie :
  - La fabrication du savon en morceau ;
  - La fabrication du savon en poudre (détergent).
- Couture
  - La teinture sur tissus et confection d'habits, literie et habillement des maisons ;
  - Teinture sur écorce d'arbre « Obom ».
- La fabrication des objets utilitaires
  - La vannerie ;
  - La sculpture sur bois.

## **Atouts et contraintes de l'industrie et de l'artisanat**

### **Atouts**

- Présence d'un Centre de Promotion de la Femme et de la Famille qui apporte un encadrement à travers des formations d'initiation aux métiers et qui organise régulièrement des manifestations promotionnelles (expositions ventes, journées portes ouvertes) ;
- Existence dans la localité des établissements de la micro-finance qui peuvent faciliter à l'accès au crédit ;
- Disponibilité de la matière première et des matériaux locaux à moindre coût.

### **Contraintes**

- Les activités industrielles sont fortement et régulièrement perturbées par des coupures intempestives et prolongées de l'énergie électrique ;
- Manque de formation ;
- Manque d'outillages de production ;
- Faible esprit d'épargne pour l'investissement ;
- Manque d'organisation des producteurs (individualisme) ;
- Manque des capitaux ;
- Marché peu solvable : Les clients estimant que les prix sont élevés, les producteurs locaux sont obligés d'aller écouler les produits hors d'Abong-Mbang.

## **Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'industrie et de l'artisanat**

- Création des centres de formation des jeunes ;
- Appui à l'équipement des artisans ;

- Appui à l'organisation des manifestations promotionnelles : foire, exposition vente, journées portes ouvertes.

### **3.1.6. Le tourisme**

Pour traiter du secteur du tourisme, nous avons examiné trois points essentiels à savoir les sites touristiques, les structures d'accueil et les restaurants - bars – cabarets. Ces différents aspects sont décrits ci-dessous :

#### **Les sites touristiques**

On note l'existence de quelques potentialités susceptibles d'être mises en valeurs. Il s'agit des sites suivants :

- Le lit du fleuve Nyong et sa mangrove ;
- La résidence du Docteur Eugène JAMOT qui avait été répertoriée par le Ministère du Tourisme en vue de la revalorisation ;
- La grotte naturelle située au village Ntimbé 2 ;
- Les chutes d'eau de Kwaomb où un affluent du fleuve Dja prend sa source
- La première Chapelle catholique du quartier Djow construite à l'époque Allemande ;
- Le marché communal pittoresque.

Il convient de relever aussi que la ville d'Abong-Mbang bénéficie d'une piste d'atterrissage créée par le Ministère de transport à Madouma. Elle est totalement à l'abandon depuis plusieurs années. A proximité de cette se trouve aussi un lac qui peut être aménagé comme un lieu de loisir.

#### **Les structures d'accueil**

Les structures d'accueil de la ville d'Abong-Mbang peuvent être regroupées en deux grandes catégories à savoir les hôtels et les auberges.

##### ***Des hôtels***

- Hôtel le Nyong « Patata » : plus de 20 chambres avec douches, 3 dépendances avec des studios VIP ;
- Maxi Place Hôtel : chambre grand confort. C'est hôtel emploie un personnel formé par le Fonds National de l'Emploi (deux filles) ;
- Calypso : grandes chambres avec douches, bar et restaurant ;
- Mimosa

##### ***Des auberges***

- Angle Sûr : 10 chambres avec douches, avec un bar ;
- Saint Paul : 10 chambres avec douches avec des chambres VIP ;
- Cocotier
- Salem : 10 chambres avec douches communes ;
- Verdas
- Mao (auberge VIP en construction avec grandes chambres, équipées de TV et de douches internes).

#### **Les restaurant - bars - cabarets**

- Cabaret « Maison Mère » ouvert uniquement de vendredi à dimanche. Il dispose d'un orchestre et d'une piste de danse ;
- Continental bar ouvert 24 heures sur 24, avec piste de danse ;



- Ets Zapa : bar restaurant
- Vestière bar ;
- « 33 » Club bar ;
- La Jungle : restaurant
- Le Café d'Abong-Mbang : bar restaurant ;
- Touristique bar restaurant.

### **3.1.7. Transport**

Les Agences de voyage

- Abong-Mbang Express
- Abong-Mbang Car
- Melo Voyages
- Orient Voyages

## **Atouts et contraintes du tourisme**

### **Atouts**

- La position géographique stratégique de la ville d'Abong-Mbang au carrefour des provinces du Centre et de l'Est sur la Route Nationale n°10 ;
- La Route Nationale N°10 en facilitant les conditions de transport, rend la commune accessible ;
- La gare routière municipale ;
- Existences d'un énorme potentiel constitué de nombreux sites ;
- Existence des structures d'accueil ;
- Le patrimoine culturel des peuples autochtones ;

### **Contraintes**

- Faible investissement dans le secteur et non mise en valeur des sites touristiques existant ;
- Mauvaise organisation des transporteurs ;
- Manque de structures d'accueil à la norme ;
- Manque de formation du personnel des structures d'accueil et des guides.

### **Axes de travail à explorer pour développer le domaine du tourisme**

- Recensement des sites existants ;
- Aménagement des sites ;
- Mise à niveau des structures d'accueil ;
- Aménagement de la Gare routière ;
- Organiser et professionnaliser les transporteurs ;
- Formation du personnel des structures d'accueil et des guides.

## **3.2. Urbanisme et habitat**

### **Urbanisation**

La commune d'Abong-Mbang est constituée de la ville d'Abong-Mbang et de 30 villages. La ville d'Abong-Mbang est subdivisée en 11 quartiers urbains. Du fait qu'elle est traversée par le fleuve Nyong dans sa partie Nord et inondée dans sa partie Sud par le lac marécageux Nkwam du quartier Mboulé, la ville d'Abong-Mbang s'étire en longueur le long

d'un axe routier en direction de Mindourou. Cette contrainte limite fortement toute possibilité d'extension de la ville en largeur. Dans sa configuration urbanistique actuelle, bien que construite sans plan d'urbanisation précis, la ville d'Abong-Mbang présente trois visages :

- Les quartiers structurés concentrés au Centre administratif.
- Les quartiers à habitats spontanés ;
- La zone rurale.

Comme dans la plupart des villes du Cameroun, l'habitat est un mélange des constructions en matériaux définitifs, des constructions en matériaux semi définitifs (brique de terre crépée) et des constructions en matériaux précaires (terre battue, pisée, planches). La zone rurale est caractérisée par des constructions en matériaux précaires (en potopoto, bois) avec une couverture en paille. Les constructions se concentrent le long des axes routiers.

Le périmètre urbain actuel est largement dépassé. Autour de la ville d'Abong-Mbang, le CFSO fait des lotissements sur ses anciennes terres agricoles et vend des lots pour habitation.

### ***La couverture en eau potable***

La ville d'Abong-Mbang est alimentée par le réseau d'adduction d'eau potable de la SNEC construit il y a plus de 20 ans. Il ne couvre qu'une partie de la ville et dessert près de 30% de la population urbaine. Au centre ville, il existe deux bornes fontaines privées respectivement à la Gare routière et au quartier Haoussa. Trois forages sont fonctionnels au Lycée Classique d'Abong-Mbang, au Lycée Technique d'Abong-Mbang et à la paroisse catholique de Djow. Nous avons noté la présence de beaucoup de puits creusés dans des concessions où l'eau est tirée au moyen d'un seau attaché à une corde.

La ville d'Abong-Mbang connaît des coupures régulières de fourniture d'eau à cause des effets conjugués de la vétusté des installations de la SNEC et des coupures d'électricité. En plus l'eau fournie est boudée par la majorité de la population urbaine à cause de sa coloration brune. Elle n'est utilisée par beaucoup que pour la cuisine, la douche et les travaux domestiques de ménage (vaisselle et lessive). Pour l'eau de boisson, les populations préfèrent celle des puits.

Dans les villages, les populations se ravitaillent en eau principalement dans des points d'eau naturels tels que les rivières, les sources, le fleuve. Un puits moderne a été construit au village Kwoamb, mais il est non fonctionnel par manque d'eau.

### ***Electrification urbaine et rurale***

La commune d'Abong-Mbang bénéficie d'une alimentation en électricité de l'AES/SONEL grâce à une ligne de transport électrique en provenance de Bertoua. Dans la ville d'Abong-Mbang, il existe 5 transformateurs implantés au Quartiers Administratif, Djow, Mboulé Centre urbain et Ahoussa. Près de 70% des ménages urbains ont des branchements domestiques.

Bien qu'il existe quelques lampadaires sur l'axe routier menant de l'Hôpital d'Abong-Mbang au quartier Ayéné, l'éclairage public est inopérant depuis plus de 10 ans.

Dans la zone rurale, seuls les villages Bagofit, Nkolvolan, Adoum, Anzié et Madouma sont branchés au réseau.

La fourniture de l'électricité connaît beaucoup de perturbations à cause des coupures fréquentes. Parmi les causes de ces délestages, on peut citer les pluies torrentielles et les feux de brousse qui renversent fréquemment les poteaux électriques.

### ***Hygiène et assainissement***

La question de l'hygiène et d'assainissement sera examinée sous le double angle collectif et individuel au niveau des ménages, en milieu urbain et rural.

L'hygiène et l'assainissement publics sont des missions dévolues à la mairie. Celle-ci dispose d'un Service d'hygiène doté de deux sections à savoir : la Section Hygiène et Assainissement et la section Police Municipale. 3 agents dont un assainisseur sont affectés à la Section Hygiène et Assainissement, tandis que la Police Municipale compte 15 agents. La mairie est dotée de 2 camions bennes, mais qui n'assurent les activités de ramassage et d'évacuation des ordures ménagères que de façon sporadique. La section Hygiène et Assainissement ne dispose d'aucun moyen matériel en dehors de 2 pulvérisateurs. Le linéaire du réseau routier urbain d'Abong-Mbang Centre est estimé à 15 km.

En 2004, grâce à l'appui de l'ONG Arc-En-Ciel et du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun, la mairie d'Abong-Mbang a construit une toilette publique au marché municipal d'Abong-Mbang. Elle comporte 6 wc et 4 douches modernes. Elle n'est toujours pas mise en service du fait d'un fosse sceptique ne répondant pas aux normes. Parallèlement, 200 bacs à ordures étaient fabriqués et posés à travers les rues et les quartiers. Deux autres toilettes publiques sont en cours de construction à la gare routière.

Globalement, la situation d'hygiène et d'assainissement publics reste préoccupante. Des tas d'immondices sauvages jonchent les rues. Les mauvaises herbes envahissent les accotements des rues. Les quelques rigoles existants au quartier Administratif sont soit bouchées par les herbes et les détritiques, soit détruits par les érosions du fait des eaux de ruissellement mal canalisées. On remarque aussi la divagation des bêtes dans les quartiers de la ville, surtout au quartier Ahoussa. Par ailleurs, on remarque que des nombreuses ménagères déversent leurs eaux usées soit aux abords des maisons, soit sur la chaussée.

Du fait d'un déficit d'organisation rationnelle, du matériel, du personnel et de l'incivisme des habitants, la mairie d'Abong-Mbang ne parvient pas à ramasser et à évacuer les ordures ménagères.

Depuis environ un mois, on note des efforts des autorités administratives sous l'impulsion du nouveau Préfet du Haut-Nyong qui a lancé une campagne d'hygiène et de salubrité dans la ville d'Abong-Mbang. Cette opération porte sur l'interdiction de plantation des cultures dans la ville et le désherbage des rues, des places publiques et des concessions individuelles.

Au quartier Administratif, il existe un jardin public aménagé, mais non entretenu régulièrement. Les bancs publics qui s'y trouvaient ont été détruits. En revanche, un petit jardin public doté de bancs en plastique a été créé dans la cours de la mairie d'Abong-Mbang.

Au niveau individuel, la plupart de ménages urbains disposent d'une latrine sans eau courante. Mais seuls ceux du quartier administratif ont des toilettes modernes avec chasse

d'eau. Dans les villages, deux faits caractérisent la question d'hygiène et d'assainissement individuel :

- La plupart des concessions n'ont pas dotées de latrines. Les populations défèquent dans la nature (dans la broussaille, le long des routes et pistes, ou dans des cours d'eau). Souvent ce sont les animaux domestiques en divagation (porcs et chien) qui consomment les excréments humains.
- Les ordures ménagères sont vidées dans des fosses derrière les cases ou jetées à même le sol.

En milieu urbain ou rural, le manque d'hygiène et d'assainissement expose les populations à la pollution de l'air, aux moustiques et au péril fécal.

## **Atouts et contraintes de l'urbanisme et d'habitat**

### **Atouts**

- Radio communale qui peut être utilisée dans les campagnes de sensibilisation ;
- Quartiers accessibles : Existence des rues bien tracées dont quelques-unes sont bitumées ;
- Réserves foncières pour la création d'une décharge municipale hors de la ville ;
- Appui des autorités administratives (Préfet) ;
- Existence d'une adduction d'eau potable et un réseau électrique ;
- Disponibilité des camions bennes à la mairie.

### **Contraintes**

- Une hydrographie et une hydrologie importantes qui limitent les possibilités d'extension de la ville ;
- Manque de moyens matériel et humains au niveau de la mairie ;
- Coupures fréquentes de l'eau et de l'électricité ;
- Manque de décharge appropriée répondant aux normes ;
- Absence de stratégies et d'actions de sensibilisation des masses ;
- L'incivisme des populations.

## **Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'urbanisme et d'habitat**

- Elaboration d'un schéma directeur d'aménagement urbain ;
- Création d'une décharge municipale ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation et d'éducation des populations
- Acquisition des équipements ;
- Réalisation des ouvrages d'adduction d'eau potable et construction des puits modernes dans les villages ;
- Aménagement des jardins et places publics ;
- Extension du réseau électrique aux villages défavorisés ;
- Organisation des campagnes de lutte anti-vectorielle.

## **3.3 Infrastructures de base**

### **3.3.1. Carte scolaire et universitaire**

La carte scolaire de la commune d'Abong-Mbang présente tous les ordres d'enseignement, à tous les cycles, à l'exception de l'enseignement supérieur et universitaire. La situation de l'éducation est décrite les tableaux ci-dessous :

### Enseignement maternel et primaire public

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons	Intégré	Vacataire			
Ecole maternelle	04	92	87	20	09	03	Réfection de 2 salles de classe en cours	Réfection de 8 salles de classe en vue
Ecoles primaires	19	1 710	1 792	106	20	92	- Passable en ville - Construction en matériaux provisoires dans les zones rurales	- 11 salles de classe endommagées en ville - Pratique des classes jumelées en campagne
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>1 802</b>	<b>1 879</b>	<b>126</b>	<b>29</b>	<b>95</b>		

- Aucune école ne dispose d'une infirmerie. Quelques écoles ont uniquement une boîte à pharmacie ;
- Les enseignants du secteur public sont classés ainsi qu'il suit :
  - Instituteur de l'enseignement primaire général (IPEG) ;
  - Instituteur de l'enseignement général (IEG) ;
  - Instituteur de l'enseignement Maternel principal (IEMP) ;
  - Instituteur contractuel.

### Enseignement maternel et primaire privé confessionnel et laïque

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons					
Ecole maternelle	03	122	143	21		08	Passable	Certaines sont abritées dans des maisons en location
Ecoles primaires	05	304	328			18	Passable	Salles de classe insuffisantes et parfois non réglementaires
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>426</b>	<b>471</b>	21		<b>26</b>		

NB : Les enseignants du secteur privé ne sont pas tous sortis des Ecoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général

### Enseignement secondaire public par filière

Filière	Nombre	Effectifs			Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants			
		Filles	Garçons				
<b>1. Enseignement général</b>							
Lycée Bilingue (1 <sup>er</sup> et second cycles)	01	507	591	27	22	Bon état	Besoin en enseignants dans certaines matières
Lycée Classique	01	661	690	24	21	Délabrement avancé des salles de classes de l'époque coloniale	2 salles de classes construites sous financement du BIP
<b>Sous total 1</b>	<b>02</b>	<b>1168</b>	<b>1281</b>	<b>51</b>	<b>43</b>		
<b>2. Enseignement technique</b>							
Lycée technique	01	603	865	41	49	- Passable dans l'ensemble	- Manque de salles de classe - Manque d'ateliers et d'équipements en dehors de la menuiserie
<b>Sous total 2</b>	<b>01</b>	<b>603</b>	<b>865</b>	<b>41</b>	<b>49</b>		
<b>Total général (1+2)</b>	<b>03</b>	<b>1771</b>	<b>2146</b>	<b>92</b>	<b>92</b>		

### Enseignement secondaire privé par filière

Filière	Effectifs			Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
	Elèves		Enseignants			
	Filles	Garçons				
<b>1. Enseignement général</b>						
Collège Jean Paul II	131	247	Non déterminé	08	Bon état	Uniquement le premier cycle
<b>Sous total 1</b>	<b>131</b>	<b>247</b>		<b>08</b>		
<b>2. Enseignement technique</b>						
Collège d'Enseignement Secondaire Technique de Nkolmvolan	30	41	Non déterminé	04	Salles non réglementaires, étroites, mais en bon état	
<b>Sous total 2</b>	<b>30</b>	<b>41</b>		<b>04</b>		
<b>Total général (1+2)</b>	<b>161</b>	<b>288</b>	<b>92</b>	<b>12</b>		

### Secteur informel

Filière	Nombre	Effectif				Observations
		Elèves		Enseignants		
		Filles	Garçons	Femmes	Hommes	
CPC CEB	09	115	104	04	11	Utilisation des cases communautaires villageoises comme salles de formation

L'éducation des enfants en âge préscolaire est assurée par les préscolaire communautaire (CPC) ou des centres d'éducation de base (CEB) initiés par une ONG de la place. Le CPC et le CEB bénéficient d'une salle de classe sous financement PPTE et du Budget d'Investissement Public (BIP).

### Enseignement professionnel public

Filière	Nombre	Effectifs		Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations	
		Elèves					Enseignants
		Filles	Garçons				
Section Artisanale Rurale /Section Ménagère (SAR/SM) d'Abong-Mbang	01	54	128	17	02	Délabrement avancé - La majorité d'enseignants a le statut de vacataire - Des locaux datant de l'époque coloniale et mal entretenus	
Ecole des Aides Soignants	01					Bon état	
Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) d'Abong-Mbang	01						
Ecole des Techniciens d'Agriculture (ETA)	01						
<b>Sous total 2</b>							
<b>Total général (1+2)</b>	<b>03</b>						

### Centre de formation professionnelle

Trois centres de formations sont fonctionnels dans la ville d'Abong-Mbang :

N°	Institution	Domaine d'action
1	Centre Chantal BIYA pour les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication d'Abong-Mbang de l'Institut Africain d'Informatique Cameroun	- Formation en bureautique et en informatique - Initiation au Technologie d'Information et de Communication - Point d'accès à l'Internet
2	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille	- Formation aux arts ménagers : cuisine, couture, économie domestique - Initiation aux petits métiers : fabrication des jus des fruits, du savon
3	Centre de formation catholique de Djow	- Menuiserie - ébénisterie



## Atouts et contraintes de l'éducation

### Atouts

- Appui en matériels de bureau à toutes les écoles par l'UNICEF ;
- Appui de la mairie dans le recrutement et la prise en charge des enseignants vacataires ;
- Accroissement chaque année du taux d'inscription des élèves (demande supérieure à l'offre).

### Contraintes

- Infrastructures insuffisantes et vieillissantes dans la majorité des écoles : Beaucoup de bâtiments en état de délabrement ;
- Salles de classe construites majoritairement en matériaux précaires en milieu rural ;
- Toutes les écoles ne sont pas pourvues en nombre suffisant d'enseignants ;
- Pratique des classes jumelées ;
- Manque de matériels dans les ateliers des écoles techniques ;
- Faibles revenus des parents qui n'arrivent pas à payer l'écolage de leurs enfants ;
- Paiement irrégulier des enseignants vacataires ;
- Plus de 60% des programmes tenus par les enseignants vacataires (cas de la SAR/SM) ;
- Manque d'entreprises pour accueillir en stage les élèves de l'enseignement technique en fin de formation.

### Axes de travail à explorer pour développer le domaine de l'éducation

- Création d'une école maternelle à Nkolmvolan ;
- Construction des salles de classe en milieu rural ;
- Recrutement des enseignants.

### 3.3.2. Santé et infrastructures sanitaires

La carte sanitaire de la commune d'Abong-Mbang présente l'existence des structures publiques, privées laïques et privées confessionnelles. La couverture sanitaire des populations est assurée par des hôpitaux, les dispensaires, les Centres de Santé Intégrés et les cliniques. Ces structures présentent des niveaux différents que nous ressortons dans les tableaux ci-dessous :

#### Les hôpitaux :

Deux hôpitaux

N°	Dénomination	Statut		Personnel	Plateau technique
		Public	Privé		
1	Hôpital de District d'Abong-Mbang	X		- 2 médecins - 3 infirmiers - 4 laborantins	- 1 ambulance - 1 morgue - 1 bloc opératoire - 1 pharmacie à 2 caisses
2	Hôpital EPC de Nkolvolan		X	- 2 médecins - 3 infirmiers - 1 dentiste	- Echographie - 1 pick up tout terrain - Radiologie - Service PMI

## Les Centres de Santé Intégrés (CSI) :

N°	Dénomination	Statut		Personnel	Plateau technique
		Public	Privé		
1	CSI d'Abong-Mbang Sud	X		- 5 infirmiers - 1 laborantin	- PMI - Pharmacie - Service de planification familiale
2	CSI de Kwoamb	X		- 1 infirmier	- Pharmacie - 1 Moto sport
3	CSI d'Oboul 1	X		- 1 infirmier	- Pharmacie - 1 Moto sport
4	CSI d'Ankoug	X		- 2 infirmiers	- Pharmacie - 1 Moto sport
5	CSI de Sokamalam	X		- 2 infirmiers - 1 agent d'hôpital	- Pharmacie - 1 Moto sport

## Les cliniques :

Trois cliniques privées laïques ont été identifiées. Elles sont toutes concentrées dans la ville d'Abong-Mbang :

N°	Dénomination	Personnel	Prestations de service offertes	Observations
1	Polyclinique Luc NDONNAG	- 1 médecin - 10 aides soignants	- PMI - Bloc opératoire - Echographie - Hospitalisation	- Agents formés sur le tas (aides soignants) - Laboratoire fermé
2	Clinique de l'Espoir de la Communauté Missionnaire Internationale du Cameroun	- 1 médecin - 5 aides soignants	Soins de santé primaires	
3	Clinique ZE Rémy		- Ophtalmologie - Soins généraux	

## Les maladies les plus courantes dans la commune d'Abong-Mbang

Selon les informations obtenues auprès du Service de Santé du District, les maladies les plus courantes observées sont :

- Le Paludisme ;
- Le SIDA ;
- La méningite ;
- Les gastroentérites ;
- Les infections respiratoires aiguës ;
- Le diabète ;
- L'anémie ;
- La malnutrition.

## Atouts et contraintes du secteur de la santé

### Atouts

- Installations d'une école de formation des infirmiers à Abong-Mbang ;

- Une ambulance fonctionnelle à l'Hôpital de District d'Abong-Mbang ;
- Appui apporté par le partenariat avec l'ONG EMMAUS ALES (Aide aux lépreux)
- Personnel disponible et à 80% originaire de la commune ou de l'Arrondissement d'Abong-Mbang ;
- Hôpital de District d'Abong-Mbang dispose de nombreux bâtiments à l'abandon susceptibles d'être réhabilités ;
- Tous les CSI sont dotés d'un moyen logistique (moto).

### **Contraintes**

- Insuffisance du personnel en qualité et en quantité ;
- Capital très faible pour la pharmacie de l'Hôpital de District d'Abong-Mbang ;
- Vétusté des locaux et autres infrastructures ;
- Mauvais état des routes ;
- Manque de véhicule de liaison à l'Hôpital de District d'Abong-Mbang ;
- Manque de formation continue du personnel ;
- Absence des points d'eau et d'électricité dans tous les CSI ;
- Absence des services spécialisés dans toute la commune.

### **Axes de travail à explorer pour développer le domaine de la santé**

- Mise en place d'un dispositif de formation continue du personnel ;
- Construction des points d'eau potable dans tous les CSI ;
- Recrutement et affectation du personnel qualifié ;
- Electrification des CSI par panneaux solaires ;
- Le bitumage de la Route Nationale N°10 pourrait accroître les risques d'accidents de circulation. Il convient de renforcer les moyens d'intervention de l'Hôpital de District d'Abong-Mbang : renforcement de l'effectif du personnel, des moyens des logistiques (ambulance, véhicule liaison, salle d'hospitalisation) et augmentation de la capacité d'accueil de la morgue
- Renforcement du stock en médicaments de la pharmacie.

### **3.3.3. Transport et communication**

#### ***Le réseau routier***

Située au carrefour des provinces du Centres et de l'Est, la Commune d'Abong-Mbang est traversée par la Route Nationale n°10, en cours de bitumage d'Ayos à Bonis. La RN N°10 relie la ville d'Abong-Mbang à Yaoundé et à Bertoua. Sur la RN N°10, un pont en matériaux définitifs est en construction sur le fleuve Nyong, au nord de la ville d'Abong-Mbang, qui est la frontière naturelle avec la Commune de Doumé.

Outre des nombreuses petites pistes rurales, le réseau routier communal comprend :

- Le réseau urbain d'Abong-Mbang centre : 15 km
- L'axe routier Abong-Mbang – Ntimbé : 50 km.
- L'axe routier Madouma – Nkouamb 18 km ;

En dehors d'une portion du réseau, tout le réseau routier communal est constitué des routes en terre. Si ces deux dernières routes sont régulièrement entretenues, il n'en est pas de même des pistes rurales qui sont souvent dégradées par les érosions en saison des pluies. Cette situation est à l'origine de l'enclavement de nombreux villages.

La ville d'Abong-Mbang et la commune du même nom occupent une position de transit en direction des frontières de deux pays voisins (le Tchad et la République Centrafricaine) ou

en direction de Yaoundé et du port de Douala. De par cette position stratégique, elle enregistre un énorme trafic terrestre des personnes et des biens de par et d'autres.

### ***Le transport urbain et interurbain***

A Abong-Mbang, il n'existe pas de bus ou des taxis pour assurer le transport urbain en commun. Pour se déplacer dans la ville, les habitants ont trois options : la marche à pieds, les motos taxis ou le véhicule personnel. Le transport interurbain est assuré par les cars de transport des agences de voyages exploités par des particuliers. Le transport à l'intérieur de la commune de la ville vers les villages ou vice-versa se fait au moyen des taxis brousses. Comme nous l'avions relevé plus haut, il existe une piste d'atterrissage pour petits porteurs à Madouma, mais elle n'est pas opérationnelle.

### ***La télécommunication***

Une grande partie de la commune d'Abong-Mbang bénéficie de la couverture des signaux du City Phone de CAMTEL et des opérateurs de la téléphonie mobile MTN et Orange.

Depuis environ 3 ans, la radio communale Metoung FM émet tous les jours de 5h<sup>30</sup>, à 22 h<sup>00</sup>, la fréquence 98.0. Elle fait les relais de la chaîne nationale de la CRTV aux heures des informations. Les émissions de la radio communale sont souvent perturbées par des coupures fréquentes de l'électricité. A Abong-Mbang, il est aussi possible de capter les chaînes de radio étrangères. Dans certains services comme la Préfecture et les services de sécurité (la Gendarmerie Nationale et le commissariat spécial) ont trouve la radio de commandement.

Les chaînes nationale et internationale de télévision sont également bien captées. Des cablo-opérateurs fournissent aussi des images.

Depuis l'accès à l'Internet est rendu possible grâce au Centre Chantal BIYA pour les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication d'Abong-Mbang créé par l'IAI Cameroun grâce à un V SAT.

### ***Equipements sportifs***

Quelques installations sportives existent dans la commune d'Abong-Mbang aussi bien au en ville que dans certains villages.

- Le stade municipal de d'Abong-Mbang clôturé comprenant un terrain de football avec des gradins vétuste. Une bonne partie de la clôture du stade est en ruine ;
- Le complexe sportif du Lycée Bilingue doté d'un terrain de football, de volley-ball, de basket-ball et de hand-ball ;
- Le club de sport du quartier Administratif avec une cours polyvalente de tennis et de volley-ball ;
- Dans certains villages, tels que Mazabé, Ayéné, on trouve des petits stades de football.

## **Annexe 1 : Bibliographie**

- SAILD, Recueil des fiches techniques, Tome 2
- FEICOM, Le Communal : Carte communale du Cameroun 2002-2007, 262 p
- Délégation Provinciale de l'Agriculture et du Développement Rural, Monographie de la Province de l'Est à l'usage des Ingénieurs d'études et des chefs de section d'appui aux projets et aux investisseurs, juin 2006
- MINPAT/Projet PNUD OPS CMR/98/005/01/99 : Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province de l'Est
- MINATD, Recueil des lois de décentralisation,
- Constitution de la République du Cameroun de 1996
- Sous Préfecture d'Abong-Mbang, Programme de révision des listes électorales 2007 dans la Commune d'Abong-Mbang, février 2007
- Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base d'Abong-Mbang, Rapport de fin d'année 2007-2008
- Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Haut-Nyong, Rapport de rentrée scolaire 2007-2008
- SRA/SM d'Abong-Mbang, Rapport de fin d'année 2007-2008

## Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénom	Fonction	Institution
1	MOAMOSSE SAKANDELA Gustave	Maire	Mairie d'Abong-Mbang
2	NKAMENI Jean Pierre	Sous Préfet	Sous Préfecture d'Abong-Mbang
3	NKAMBOUE Eric Davy	1 <sup>er</sup> Adjoint au Préfet	Préfecture d'Abong-Mbang
4	EYA NKALE Jean Claude	Adjoint au Sous Préfet	Sous Préfecture d'Abong-Mbang
5	ABOUBAKAR HAYATOU	Secrétaire Général	Mairie d'Abong-Mbang
6	LANDE NKONDE Syllas	Chef de Service d'hygiène	Mairie d'Abong-Mbang
7	Sa Majesté NKOUE Vlère	Chef du village	Chefferie de Madouma
8	Sa Majesté BENGOND Simon	Chef de quartier	Chefferie de Mboule 1
9	NDJOBOWUDA Elie	2 <sup>e</sup> Adjoint au Maire	Mairie d'Abong-Mbang
10	Mme NDJASSI Marie	Notable	Quartier Administratif
11	Mme ATEBA Emilienne	Directrice Fondatrice	Orphelinat
12	NKOAWÉ Jean Gérard	Exploitant forestier	
13	NDI ATANGANA Armand	Délégué Départemental	Délégation Départementale de la Promotion de la Femme et de la Famille
14	Sa Majesté ESSANA YAYE Jeannot	Chef du village	Chefferie d'Anzié
15	METSIE NDAMA Joseph	Chef du Bureau des Affaires Générales	Service de Santé du District
16	ZAMANE ENONG James	Délégué Départemental	Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
17	NKOAL ANGAYE Elias	Délégué d'Arrondissement	Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
18	Mme ADJOH Marianne	Directrice	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
19	Hélène AYE MONDO	Coordinatrice	Association CADDAP
20	NOUPAYOU Roger	Président	ASDELAM
21	ZANGUE GOUAME	Responsable	IAI Abong-Mbang
22	OLOMO OLOMO		Guichet CNPS
23	OYAL Charmant	Député Suppléant	RDPC
24	NDI ATANGANA	Délégué Départemental	Délégation Départementale de Promotion de la Femme et de la Famille
25	Mme BANGA Marie Louise	Présidente	RAFABOM

26	Mme BELINGA née IBASAL Blanche	Déléguée Départementale	Délégation Départementale des Affaires Sociales
27	Sa Majesté MOABOULOU François	Chef traditionnel	Village Baka Missoume
28	NGO YANG Albert	Délégué Départemental	Délégation Départementale de l'Education de Base
29	MESSING MEYONG	Délégué Départemental	Délégation Départementale des Enseignements Secondaires
30	NKWANE Arsène Osée	Chef SAF	Délégation Départementale des Enseignements Secondaires
31	MINKO ESSONO	Directeur	SAR/SM d'Abong-Mbang
32	Dr NOUPOUE Joseph	Chef de Service de District	Service de Santé du District
33	ALI LABI		Service de Santé du District

### Annexe 3 : Liste des Conseillers Municipaux de la mandature 2007 - 2012

N°	Noms et Prénoms	Fonction
1	MOAMOSSE SAKANDELA Gustave	Maire
2	AMPANG épouse NKAMSAO	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
3	NDJOBOUTA Elie	2 <sup>e</sup> Adjoint au Maire
4	MOUDABE Théophile	Conseiller Municipal
5	YAK Victor	Conseiller Municipal
6	EKOSSOU Luc	Conseiller Municipal
7	EBOLA Gérard	Conseiller Municipal
8	MFAMI Basile	Conseiller Municipal
9	NANGA Berthe épouse OWONO	Conseiller Municipal
10	NGOMO Richard	Conseiller Municipal
11	NANG BACK Théodore	Conseiller Municipal
12	ABEDINE André	Conseiller Municipal
13	TOUMANIKO MEFANE	Conseiller Municipal
14	MAHAMA MALEN	Conseiller Municipal
15	ABEGNE ROBERT Cyril	Conseiller Municipal
16	MBANE MBANE Emmanuel	Conseiller Municipal
17	DJEUDONG Victorine	Conseiller Municipal
18	ATOUMOU Dieudonné	Conseiller Municipal
19	MBACK Toussaint	Conseiller Municipal
20	DOBO Protais	Conseiller Municipal
21	ATOLA Robert	Conseiller Municipal
22	DJELE Justin	Conseiller Municipal
23	OLINGA MEKE René	Conseiller Municipal
24	MBIDA MBIDA Pierre	Conseiller Municipal
25	MPIOUANG LOMBO Levi	Conseiller Municipal



#### Annexe 4 : Liste des Quartiers de la ville d'Abong-Mbang

N°	Quartier
1	Quartier Mboulé 1
2	Quartier Mboulé 2
3	Quartier Kaka
4	Quartier Zaloum
5	Quartier Djow
6	Quartier Haoussa
7	Quartier Administratif
8	Quartier Maka
9	Quartier Mbama Ewondo
10	Quartier Nyong
11	Centre administratif

#### Annexe 5 : Liste des villages de la commune d'Abong-Mbang

N°	Village
1	Sokamalam
2	Mpemzok 1
3	Mpemzok 2
4	Miant
5	Ntimbé 1
6	Ntimbe 2
7	Oboul 1
8	Oboul 2
9	Madouma
10	Ayéne
11	Ntoug
12	Djibe
13	Djodjok
14	Kwoamb
15	Nkoual
16	Ankoung
17	Mazabe
18	Bamako
19	Bindanang
20	Bagofit
21	Anzié
22	Adouma
23	Abong-Doum
24	Abong-Mbang 2
25	Ankoamb
26	Ankoabomb
27	Nkouolou
28	Zoguebou
29	Djanassoume
30	Ntankuimb

## Annexe 6 : Liste des Associations membres du RAFABOM

N°	Nom de l'Association	Localisation	Responsable
1	Association Diferencia	Abong-Mbang	Mme AMPOUAM Julienne
2	Entente et solidarité	Ayééné	ASSIGUI Zacharie
3	Lutte contre la pauvreté		Mme BANGA Marie
4	Femmes Solidaires	Abong-Mbang	Mme OFOLE Marie T.
5	Essayons voir	Madouma	OKADE Cécile
6	Soleil Levant	Mboulé	Mme LOWA Léonie
7	Etoile de Djow	Djow	Mme MBANZ Marthe
8	Bayam and Selam	Marché Mboulé	Mme ANKON AKONO
9	Ambiance	Abong-Doum	Mme AMIASSE Rebecca
10	Mon Ami à moi	Oboul 1	Mme CHILEFANE Flore
11	OTEGUE OTEGUE	Djanassoumé	Mme MPOUASSOU Georgine
12	Groupe Machette	Anzié	Mme AKONO Jeannette
13	Petit Piment	Madouma	NKOAN Marie – Louise
14	Nkoul Bag	Anzié	Mme MASSEDO TSANGUE
15	Bayam Salam	Abong-Mbang	Mme MEZANG Dorothé
16	Bon Cœur	Oboul 1	Mme TCHOLE Virginie
17	Entente	Abong-Doum	Mme BETOUTOU Louise
18	Amicale	Adouma	BAYIS MELINGA
19	Entre- nous	Sokamalam	Mme ANKESSIA Emerencienne
20	So Ngon	Sokamalam	Mme DJISSE Delphine
21	Alliance 1	Abong-Mbang	Mme MPOGUE Madeleine
22	Association <générale Balengou	Abong-Mbang	Mme NDJONDA Christine
23	Ressortissants MIFI	Abong-Mbang	Mme SIAPDJE Bernadette
24	Ressortissants Menoua	Abong-Mbang	Mme NDJEDONG Victorine
25	Egalité	Abong-Doum	Mme LOUEL Véronique
26	Femmes Dynamiques	Abong-Mbang	Mme Pascaline SALO
27	Femmes Batié	Abong-Mbang	Mme FOKOU
28	Femmes et Amies	Abong-Mbang	Mme MANGOUNOU Amélie
29	Soleil Levant	Djenassoumé	
30	Amicale de la Commune (AMECO)		Mlle ETONG Dany
31	Association Femmes MBOANZ		Mme KOMBANG Célestine
32	Nkoul Ayong	Abong-Mbang	Me MEDJO François Xavier
33	Akabose		MBENG Valentin

### Annexe 7 : LISTE DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
1	CADDAP	Centre d'Appui pour le Développement Durable des Autochtones Pygmées	
2	GREFAAD	Groupe de Recherche, d'Etudes et de Formation pour l'Appui aux Actions de Développement	Soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables
3	ASTEVI	Association Terre et Vie	Education environnementale
4	ADD	Alternatives pour le Développement Durable (Antenne Régionale)	Agriculture, formation
5		Enfance Joyeuse du Cameroun	Encadrement des enfants en situation vulnérable
6		Fondation RHEMA	Encadrement des enfants abandonnés, des Bakas et des orphelins du SIDA et
7	CADD	Centre d'Appui au Développement Durable	Foresterie communautaire
8	APHA	Association des Personnes Handicapées d'Abong-Mbang	Promotion socioéconomique de la personne handicapée
9	AJEB	Association des Jeunes Maka Beband	
10		NKOUL BEBEND (La force des Beband)	
11		Association des Personnes du 3 <sup>e</sup> âge et Retraités	
12		Association des Pêcheurs des Villages Abondoum et d'Anzié	Défense des intérêts des membres
13	ASDEPRODH	Association pour la Défense des Droits de l'Homme	Droits de l'homme, suivi des élections

**Annexe 8 : Liste des GIC et Associations actifs dans le domaine agropastoral et la santé**

N°	Dénomination du GIC	Sigle	Domaine d'activités	Siège social (Village)
1	GIC Otegue –Tegue			Djenassoume
2	GIC Agnouo Youg			Oboul 1
3	GIC Amical d'Adouma			Adouma
4	GIC Avenir d'Adouma			Adouma
5	GIC Dynamique de Mpemzok			Mpemzok
6	GIC Ensemble jusqu'au bout d'Ankouamb			Ankouamb
7	GIC Soleil Levant			Djenassoume
8	GIC Bouaben - Mboueh			Abong-Mbang
9	GIC Union de Cœur et de Liberté			Bamako
10	GIC Lumière Aide Frères			Bamako
11	GIC Cœurs Unis			Djondjok
12	GIC Nkoul Mobouo			Ankoug
13	GIC PROVIN			Ntoug
14	GIC PRAJEL Vamoc		Maraichage	Ntoug
15	GIC Alliance			Djibe
16	GIC Sombi			Mazabe
17	GIC Référence de Zoguebou			Zoguebou
18	GIC Fraternité d'Oboul 1	FRATOB	Agroalimentaire (transformation du manioc en tapioca)	Oboul 1
19	GIC GICAFET			Abong-Mbang
20	GIC des Apiculteurs de l'Est	GICAPI	Apiculture	
21	GIC Nouvelle Alliance			Sokamalam
22	GIC PRADE			Abong Doum
23	GIC DS Santé		Vente des médicaments	Abong-Mbang
24	GIC Polyclinique Rémy		Santé : Médecine générale et ophtalmologie	Abong-Mbang
25	Association Songon			Sokamalam

### Annexe 9 : Liste des membres de l'Union des GIC SEGA

N°	Dénomination du GIC	Sigle	Domaine d'activités	Siège social (Village)
1	GIC Otegue –Tegue			Djenassoume
2	GIC Agnouo Youg			Oboul 1
3	GIC Ensemble jusqu'au bout d'Ankouamb			Ankouamb
4	GIC Soleil Levant			Djenassoume
5	GIC Référence de Zoguebou			Zoguebou
6	GIC Fraternité d'Oboul 1	FRATOB	Agroalimentaire (transformation du manioc en tapioca)	Oboul 1